

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 20-431-1932 Dégrèvements.

n° 20-431-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 octobre 1932

Numéro JO

n° 431 du 30/10/1932

Date du numéro

30 octobre 1932

TEXTE INTÉGRAL

la somme globale de trois mille quatre cent soixante-dix-neuf francs quatre-vingt-huit centimes, montant de droits indûment perçus sera remboursée à : 1° Société coloniale italienne, pour.....1.275 » 2° Michalitsianos, pour.....1.711 68 3° Minassian, pour196 » 4° Barozzi, pour.....93 60 5° Klocanas, pour.....203 60 Le remboursement de cette somme sera imputé sur les crédits du

chapitre 13 (dépenses diverses), article 4 paragraphe 13 : Remboursement de droits indûment perçus.